

Le *petit* Neuilléen



Dossier

Ouverture du P'tit Neuilléen ! *page 4*

Voyage dans le temps rue des artisans

Photographie

Rencontre avec Marie-Louise, l'habitante la plus perchée de Neuillé

page 2

Éducation

Début d'année scolaire dans les écoles du village

page 12/13

Association

Retour sur la nouvelle édition de la tableé neuilléenne

page 15



Le petit Neuilléen

Le journal d'information
de la commune de Neuillé

novembre 2021

Directeur de publication : G. BERTIN

Création, rédaction, mise en page :
groupe communication
petit.neuilleen@orange.fr

Crédits photographiques :
G. BERTIN, V. BENOIST, V. ROY,
M. VINCENT

Impression :
Multi-impressions Chinon
Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neuillé
5 Place Saint-Médard,
49680 NEUILLÉ

Tel. 02 41 52 51 10
Fax. 02 41 52 54 45

mairie.neuille@wanadoo.fr
www.mairiedeneuille.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 09h00 à 12h15

Marie-Louise, 1948

Elle rythme la vie des neuilléens depuis plus d'un demi siècle, annonce les messes, célèbre les baptêmes et les mariages, pleure les enterrements. Elle fait partie de notre quotidien ; ponctue la journée avec l'angélus à 7h, 12h et 19h.

Sur sa robe est inscrit :

Baptisée à la fin d'avril 1948, par S. Exc. M. Coste évêque d'Angers et nommée Marie-Louise. Elle eu pour parrain M. Louis SOYER et pour marraine Mme Marie METAYER. Maire de Neuillé, M. Marcel CHEVRE, Curé, M. Émile GUILBAUD

Le mot du maire



Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Nous y sommes, depuis le 1er novembre notre café a rouvert ses portes, après 2 ans de fermeture et 8 mois de travaux. Comme vous le savez la commune a acheté le bâtiment et nous avons décidé de le restaurer entièrement, démolition des dépendances, de l'ancienne cuisine, reconstruction, isolation, plomberie, électricité, sanitaire... Des travaux nécessaires pour redonner au village un espace de rencontres et de vie de qualité. Ce projet s'est fait conjointement avec Julien et Karine Verry, les gestionnaires, qui ont suivi le chantier depuis le début et qui ont apporté leur touche personnelle à la décoration, et porté l'investissement des mobiliers, du bar et de la cuisine.

Je tiens à remercier tous les acteurs à cette réussite collective pour avoir permis cette réalisation, les propriétaires précédents, les artisans et maître d'œuvre, Julien et Karine, les élus qui ont participé à la démolition (2 samedis) et qui ont suivi le chantier autour de Willy Delaunay ainsi que les agents communaux Nicolas et Eric.

Il nous revient à tous de faire vivre ce commerce, de le faire connaître et d'en être les ambassadeurs. Longue vie au « Ptit Neuilléen ». L'inauguration est prévue le 10 décembre au soir.

Un autre chantier important est aussi terminé à l'école du Suzon. Travaux de chauffage par géothermie (4 puits de 125 m de profondeur qui alimenteront la PAC de l'école et du logement), véritable source d'économie sur le chauffage, isolation de la classe de CP, restauration du bureau de la directrice digne de ce nom....

Après l'enfouissement des réseaux, le démarrage des travaux de l'aménagement de la route des Longchamps a commencé : avec une liaison douce sécurisée vers Vivy, l'aménagement du carrefour de la déviation, la création de trottoirs, de bordures, chicane, route en enrobé en arrivant dans le bourg. Les travaux devraient durer jusque fin février selon la météo. La circulation sera perturbée durant les travaux. Je vous remercie d'avance de votre compréhension pour les dérangements causés. La fermeture de la route pourra se faire exceptionnellement pendant certaines phases des travaux, mais toujours accessible aux riverains. Une réunion a eu lieu avec les propriétaires et riverains le samedi 27 novembre en mairie.

On pensait que l'épisode de la pandémie s'atténuait, mais nous allons devoir encore être patients et faire preuve de résilience face à cette situation exceptionnelle que nous vivons. L'histoire retiendra ce phénomène que nous traversons comme l'a été la grippe espagnole il y a un siècle. Encore un an de patience.... Les solutions de la vaccination et des gestes sanitaires restent aujourd'hui les meilleurs moyens de contrôle de cette épidémie. Que chacun d'entre nous soit attentif et vigilant.

Nous programmons certaines manifestations dans les mois à venir, (inauguration, vœux,..) mais cela pourrait-être reporté ou annulé selon le climat sanitaire.

Au plaisir de se retrouver au « Ptit Neuilléen »,

À bientôt, Guy Bertin



Ouverture du P'tit Neulléen !

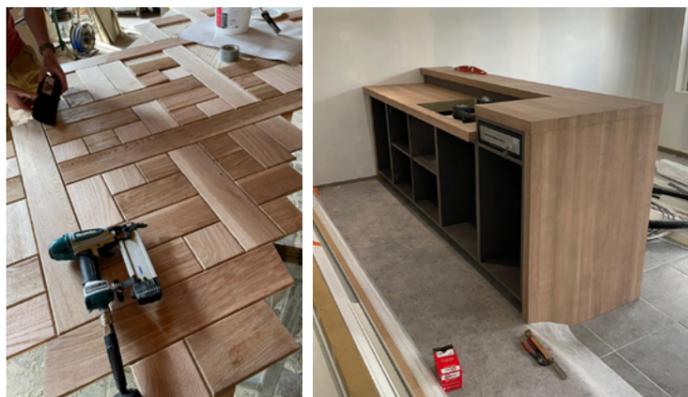


Lundi 1er novembre 2021, 7h30, le rideau du bar-restaurant le «P'tit neulléen» se lève pour la première fois depuis plus de 2 ans, date de la fermeture de l'ancien café. La place du village retrouve enfin son commerce. Les premiers clients arrivent et découvrent un bar entièrement rénové. Le comptoir se trouve à présent face à la porte d'entrée, l'éclairage, les peintures, la déco, tout a été repensé pour moderniser les lieux et faire de cet endroit un espace convivial. La salle de restaurant a également fait peau neuve, car c'est bien la nouveauté de cette réouverture ; le bar devient également un restaurant. Julien Verry, le nouveau gérant est en effet cuisinier de métier. Il a, dès le départ, imaginé son projet autour de la restauration en proposant des menus ouvriers le midi et des plats à la carte. Julien ne travaille qu'avec des produits

frais et de saison. Il se fournit auprès de producteurs locaux. Les fromages viennent de chez Julie Migaux de la Voie lactée à Neullé et les légumes de l'entreprise Besnard du Pont de la ville. La viande vient de fournisseurs aux alentours de la commune. La carte changera 2 à 3 fois par an en fonction des saisons. Jusqu'à 30 repas peuvent être servis le midi et les vendredi et samedi soir. D'autres services sont proposés aux habitants : le dépôt de pain toute la semaine et les viennoiseries le samedi matin, le dimanche matin et les jours fériés ainsi que la française des jeux. L'inauguration officielle du «P'tit Neulléen» aura lieu le vendredi 10 décembre à 18h30.

Un comptoir «made in Neullé»

Julien a également misé sur le local pour la fabrication de son comptoir. Les plans du meuble ont été imaginés et conçus avec Josué Beillard, menuisier à Neullé. Josué a ensuite fabriqué le comptoir dans son atelier.



Portrait de Karine et Julien



Julien, Karine et leurs deux enfants se sont installés à Neullé en 2017. Titulaire d'un CAP et BEP cuisine, Julien débute sa carrière en travaillant dans plusieurs restaurants de la région saumuroise. En 2008 le couple part en Suisse afin de parfaire leurs expériences professionnelles et découvrir d'autres univers culinaires. Ils y resteront 4 ans puis de retour en France, Julien devient chef de cuisine dans plusieurs restaurants de Saumur. Karine quant à elle travaille dans une brasserie

place Bilange à Saumur. L'opportunité s'offre à eux de se mettre à leur compte lorsqu'ils apprennent que le café de Neullé cherche un repreneur. Après avoir présenté leur projet au Conseil municipal, ils deviennent gérants du bar-restaurant «Le P'tit Neulléen».

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00-14h30 / 16h15-20h00
Mardi : 8h00-14h30 / 16h15-20h00
Mercredi : repos
Jeudi : 8h00-14h30 / 16h15-20h00
Vendredi : 8h00-14h30 / 16h15-22h00
Samedi : 8h30-14h30 / 16h30 -22h00
Dimanche : 8h30-13h00

Restaurant : lundi midi, mardi midi, jeudi midi, vendredi midi et soir, samedi midi et soir.

Sur réservation au 02.41.67.68.53

Suivez l'actualité du «P'tit neulléen» sur facebook.



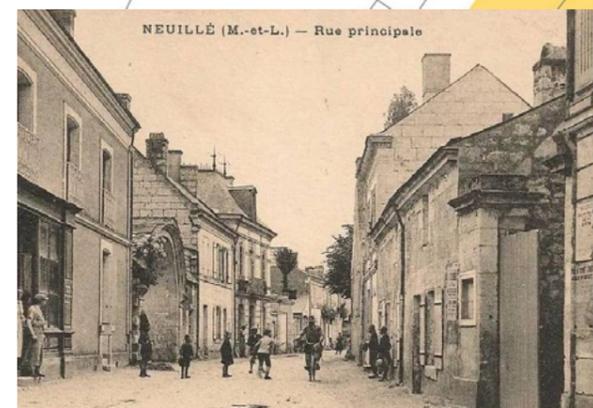
Voyage dans le temps rue des artisans

À l'occasion de la réouverture du café, le Petit neulléen revient sur l'histoire de la place du village et de la rue des artisans, rue principale qui concentrait les commerces et l'artisanat de la commune. Son nouveau nom ne date que de 2004-2005, il a été choisi en témoignage du passé. Les cartes postales et photos anciennes témoignent de la vie de cet axe au début du XXème siècle. On y trouvait de tout. De la boulangerie à l'épicerie en passant par le forgeron et le sabotier.

Nos aînés se souviennent bien de l'emplacement des commerces et boutiques qui ont jalonné cette rue de maisons en maisons et du nom des commerçants et artisans qui se sont succédé au cours du XXème siècle. Les évolutions des modes de vie et de consommations ont fait disparaître petit à petit les vitrines, mais cette rue reste toujours un lieu de passage et de rencontre. La coiffeuse, la société de boules de fort, les écoles, le café et les artisans continuent de faire vivre notre village. Un grand merci à Odile Delaunay, Claudette Cloteau et Henri Courvoisier pour leur aide et leur très bonne mémoire ! ils nous ont permis de reconstituer une petite rétrospective de l'histoire de la rue des artisans.



crédit photo DR



crédit photo DR



crédit photo DR



- .n° : numéro de rue actuel
- 1 **Épicerie**, Mme Beaulieu puis M. Maçon, M. Beaulieu
 - 2 **Café**, M. Genest puis M. Lélias
 - 3 **Boucherie**, M. Lefievre
 - 4 **Épicerie**, M. Body puis M. Ory
 - 5 **Société de boules de fort de l'agrément**, transféré dans les années 50 dans le lieu actuel
 - 6 **Boulangerie**, M. et Mme Métayé (avant guerre)
 - 7 **Sabotier**, M. Girard
 - 8 **Couvreur**, M. Delorme
 - 9 **Coiffeur**, M. Tessier puis M. Fourrier
 - 10 **Société de boules de fort**, fermée dans les années 50 puis remplacée par la société de l'agrément après déménagement.
 - 11 **Mercerie** puis **salle de la société** puis **coiffeuse** depuis les années 2000.

Vendredi 2 juillet 2021

• OBJET : OBJET : APPEL D'OFFRES VALIDATION TRAVAUX GROS ŒUVRE - LIAISON DOUCE

Suite au rapport d'analyse des offres et en fonction des critères du règlement de la consultation, le bureau d'étude « Aménagement PIERRE & EAU, propose de retenir l'entreprise SAS LUC DURAND, pour le projet de travaux de réalisation d'une liaison douce entre les communes de Neuillé et de Vivy ; M. le Maire rappelle que cette offre comprend : « la partie obligatoire, la PSE et la partie optionnelle », pour un montant total de 180 569.51 € HT – 216 683.41 € TTC.

• OBJET : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR VAL DE LOIRE – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE

La communauté d'Agglomération a délibéré le 11/02/2021 afin de permettre aux agents de la régie « Eaux Saumur Val de Loire » d'intervenir pour le compte des communes de son secteur, pour réaliser les opérations de vérification des tests de pesée des poteaux d'incendie ainsi que les travaux d'entretien et de maintenance de ces équipements. Le conseil APPROUVE le projet de convention de prestation de services pour l'entretien des poteaux incendie.

• OBJET : CASVL INSTANCE POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE (SUBVENTIONS FISAC ET PDLCA)

-Vu la délibération votée en bureau communautaire à la CASVL, approuvant le règlement d'aide « Saumur Val de Loire commerce, Artisanat et Service » ;
 -Vu la délibération du conseil municipal de Neuillé, validant l'intervention financière de la commune à hauteur de (5%) des dépenses validées par la région pour les projets éligibles à PDLCA en cofinancement avec la région (30%) et agglomération (5%).
 -Vu les demandes de subvention FISAC et PDLCA, par Monsieur CAQUINEAU Jean-Paul « entreprise Pizza Suzon », pour l'installation d'une machine à pizza à emporter et Monsieur VERRY Julien « JKYM Le petit Neuilléen », pour l'aménagement du bar tabac FDJ et restauration « le REINITAS » ;
 Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le versement des subventions suivantes :
 - Pour le projet de Mr CAQUINEAU : 3 750 € | - Pour le projet de Mr VERRY : 3 705 €

INFORMATIONS

- 1 - Inondations sur la commune** : Le samedi 19 juin, de nombreuses habitations et terrains ont été inondés, suite à un violent orage. La commission voirie va établir un bilan des collecteurs et des fossés, qui pourraient être recrusés. Il va également être rappelé dans le Petit Neuilléen que les plantations de haies peuvent permettre de retenir les eaux de pluies.
- 2 - Réservation des poules** : Celles-ci arriveront le 9 septembre prochain, au nombre de 132.
- 3 - Lavoir du Pont de la Ville** : Les piliers et la porte vont également être restaurés.

Vendredi 3 septembre 2021

• OBJET : EMPRUNT COMMUNE DE NEUILLÉ

Les membres du Conseil après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2021-12 ci-attachées proposées par la Banque Postale, et après en avoir délibéré, décident de valider l'offre de prêt :
 Article : Principales caractéristiques du contrat de prêt
 Montant du contrat de prêt : 300 000,00 €uros | Durée du contrat de prêt : 12 ans
 Objet du contrat de prêt : Financer les investissements | Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 0,39 %

• OBJET : PARTICIPATION 2021 DE LA COMMUNE AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Monsieur Guy Bertin rappelle aux membres du Conseil que chaque année, le Département sollicite une participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Ce dispositif permet aux ménages les plus fragiles, de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement social leur permettant d'accéder ou de se maintenir dans un logement. Le Conseil Municipal décide de verser la somme de 286,35 € au titre de la participation 2021 du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

• OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLE PUBLIQUE DU SUZON

Considérant le projet d'installation d'un chauffage par géothermie à l'école publique du Suzon ;
 Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'adaptation pour une bonne mise en place des installations, considérant la nécessité de réaliser des travaux d'alimentation du coffret de la chaufferie existant qui alimente l'ensemble des tableaux électriques (éclairage et prise) des salles de classes ;

Les artisans et commerçants de Neuillé aujourd'hui :

- 12 Réparateur de vélo
- 13 Café, M. Peltier puis M. Rondat
- 14 Forgeron, M. Courrier
- 15 Café, M. Robineau
- 16 Maréchal-ferrand, M. Larzule
- 17 Épicerie, M. Urcé
- 18 Bourelrier, M. Leblanc
- 19 Charpentier, les frères Millerand
- 20 Garagiste, M. Taveau
- 21 Charron, M. Pignon
- 22 Café, M. Abélard puis M. Bellanger puis Mme Geneté
- 23 Coiffeur
- 24 Épicerie, M. Roux

- Les artisans et commerçants de Neuillé aujourd'hui :**
- Restaurateur «Le P'tit Neuilléen» : Julien Verry (02.41.67.68.53)
 - Pizza Suzon : M. et Mme CAQUINEAU (06.30.60.51.47)
 - Kiosque à pizza : 02.41.52.31.93
 - Charpentier, constructions bois : Jérôme Roy (06.87.10.18.68)
 - Charpentier, menuisier : Joaquim Soriano (06.87.06.10.57)
 - Menuisier, ébéniste : Josué Beillard (06.83.81.24.41)
 - Électricien/plombier : Franck Coué (02.41.52.84.75)
 - Électricien/chauffagiste/plombier : Éric Delaunay (02.41.52.56.47)
 - Électricien/chauffagiste/plombier : Johan Neau (02.41.52.58.71)
 - Électricien/chauffagiste/plombier : Antony Royer

- Peintre : Fabrice Guyomard (02.41.59.63.20)
- Peintre : Stéphane Harang (09.54.46.83.21)
- Plaquiste : Sébastien Loigerot (06.47.08.65.73)
- Poissonnier : Bruno Common (02.41.52.58.51)
- Primeur : M. et Mme ACARIS (02.41.52.89.75)
- Sculpteur sur bois : Antonin Martineau (06.88.90.20.37)
- Taupier : Sylvain Delaunay (02.41.38.87.83)
- Céramiste : Faustine Martineau (06.88.90.20.37)
- Paysagiste : Cyril Esnault (06.71.16.67.29)
- Coiffeuse, barbier : Mélanie Dubois (02.41.38.23.53)
- Esthéticienne : Eugénie Labourdette (02.41.67.79.78)

Il y a lieu de valider les devis suivants de l'entreprise Hervé Thermique concernant le lot N°05 chauffage-ventilation :

- HERVÉ THERMIQUE - Devis d'un montant de 3 118,96 € HT (soit 3 742,75 € TTC) ;
- HERVÉ THERMIQUE - Devis d'un montant de 3 057,86 € HT (soit 3 669,43 € TTC) ;

• OBJET : TRAVAUX DE SOL ÉCOLE PUBLIQUE DU SUZON

Considérant les travaux de pose d'un revêtement de sol PVC pour deux pièces de l'école publique du Suzon comprenant également la préparation des supports et la fourniture ;

- Il y a lieu de valider le devis suivant de l'entreprise David MESLIN : d'un montant de 4 878,83 € HT (soit 5 854,60 € TTC) ;

• OBJET : FRAIS ETUDE VÉRONIQUE ZENNER – BAIL COMMERCIAL

Considérant la mise en œuvre d'un bail commercial entre la commune de Neuillé et le locataire futur du fonds de commerce du restaurant/bar « le Ptit Neuilléen » ;

Considérant la transmission par Maître Véronique ZENNER, de la copie exécutoire de l'acte de bail commercial contracté par la commune de Neuillé avec la société JKYM ;

Vu l'envoi par l'office notarial ZENNER sis à Allonnes de la facture relative à la taxe de cet acte pour un montant TTC de 600 €uros ;

• OBJET : ÉLAGAGE DU CHÂTAIGNER « CATHÉDRALE »

Considérant les besoins d'élagage du châtaigner « Cathédrale » afin que l'arbre puisse perdurer ;

Vu les propositions reçues des entreprises ci-dessous désignées et après étude des devis par la commission dynamique ;

Le Conseil Municipal, Décide de retenir le devis N de l'entreprise O2 L'ARBRE, d'un montant de 513 € HT soit 615,60 € TTC l'intervention comprenant l'évacuation des déchets et le nettoyage du chantier (devis annexé à cette délibération).

• OBJET : CONTRAT D'APPRENTISSAGE MONSIEUR MAXENCE BOUCHER

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 30 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ; et que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Décide de conclure pour l'année 2021, 1 contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Service Technique	1	CAPa Jardinier Paysagiste	Du 13/09/2021 au 01/07/2022

INFORMATIONS

- Point sur la **rentrée scolaire** : École publique du Suzon : Mme Sonia BEUGNON est la nouvelle directrice.

Effectifs 2021-2022 : École publique du Suzon (50 enfants inscrits) ; École privée N-D des Champs (37 enfants inscrits)

- **Comité des fêtes** : En présence de Monsieur Guy Bertin une réunion a eu lieu entre les membres du Comité des Fêtes et la Commission Animation pour savoir qui fait quoi et clarifier les actions réalisées par la commune. Monsieur Guy Bertin insiste sur le fait que la commune sera toujours présente aux côtés du Comité des Fêtes pour répondre à leurs sollicitations. Dans le cadre de la « Tablée Neuilléenne » la commune participera à l'achat du feu d'artifice à hauteur de 1 000 €.

- **Nettoyage du Suzon** : M. Guy Bertin remercie toutes les personnes ayant participé à cette action ainsi que les jeunes présents à cette journée.

Vendredi 1er octobre 2021

Accueil de M. COLOBERT, directeur de Maine-et-Loire Habitat et de Mme TRICHET, collaboratrice, qui sont venus présenter le projet « Habitat inclusif ». Ce projet consiste à construire des logements individuels « communs », d'accueil, d'un nouveau genre, s'adressant à une population plus fragile, handicapée, âgée qui pourrait bénéficier de soins médicaux adaptés. M. le Maire remercie M. COLOBERT et Mme FICHER pour leur présentation.

• OBJET : VALIDATION TARIF ADS 2020 DE LONGUE-JUMELLES

Considérant l'instruction par le Service Urbanisme - ADS de la Ville de Longué-Jumelles au cours de l'année 2020 de : 15 actes au total.

Vu le montant facturé par la ville de Longué-Jumelles pour l'ensemble des missions réalisées au 31/12/2020 pour le compte de la commune de Neuillé pour la somme de 2 926.50 € ;

• OBJET : SIEML EFFACEMENT RESEAUX RUE DU MURIER

Considérant la proposition du SIEML de poursuivre les travaux d'effacement des réseaux ;

Considérant que ces travaux d'effacement des réseaux, ont déjà été réalisés, sur une grande partie de la commune et que cette démarche s'inscrit dans la continuité ;

Vu la proposition du SIEML, d'inscrire au programme 2022 l'effacement des réseaux « Rue du Murier » ;

Le Conseil Municipal, Décide de poursuivre la démarche d'enfouissement des réseaux sur la commune, Valide la proposition du SIEML, d'inscrire au programme 2022, l'enfouissement des réseaux « Rue du Murier », Prend acte du coût estimatif total des travaux d'un montant de 144 587 € HT, dont la part prévisionnelle de la commune s'élèverait à : 79 786 €

- Effacement réseau : 28 878.80 € HT | Eclairage public : 17 980.00 € HT | Génie civil Télécom : 32 928.00 TTC

• OBJET : AGGLO - ADOPTION RAPPORT COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées qui a été adopté par cette dernière.

Considérant les 3 points proposés : 1. Antenne musicale Gennes-Val-de-Loire, 2. Rétrocession de compétence du SIVU de la Gravelle, 3. Digue non domaniale de Saumur

Le conseil municipal est **favorable** pour :

- le transfert de compétence de l'antenne musicale Gennes-Val-de-Loire
- la rétrocession de compétence du SIVU de la gravelle

Le conseil municipal est **défavorable** pour :

- le transfert de compétence de la digue non domaniale de Saumur dans les conditions dérogatoires proposées.

Le conseil municipal notifie cette décision à M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

• OBJET : VALIDATION RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DE LA CASVL

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité 2020 et de ses projets.

• OBJET : DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DE VOIES DE LA COMMUNE DE NEUILLÉ (LOTISSEMENT LES PERRINIÈRES)

En l'espèce il convient de dénommer les voies pour situer le « lotissement des Perrinières », comprenant 23 lots. Vu la proposition de la commission Patrimoine du 21 septembre 2021, présidée par M. DELAUNAY Willy, 1er adjoint, responsable de la commission ci-dessus, il est proposé d'adopter le nom et les numéros suivants pour la voie concernée :

Pour le nom de la voie : Rue Fontaine au Gué

Pour la numérotation : Lot 1 : sera le n°101 Rue Fontaine au Gué et ainsi de suite....

INFORMATIONS

1 – **Bilan travaux** : école du Suzon : Les forages vont être faits pendant les vacances d'octobre.

Liaison douce : À partir du 18 octobre, début des travaux d'aménagement de la piste cyclable.

2 – **Châtaignier millénaire** : Les travaux d'élagage ont été réalisés le 30 septembre dernier, représentant 4m3 de bois enlevé. Un panneau relatant l'histoire de l'arbre sera érigé proche de celui-ci. Afin de délimiter un espace pour cet arbre, la commune projette d'y aménager un encadrement (poteaux et cordage), par les agents techniques de la commune. Il sera demandé l'autorisation des propriétaires et du locataire cultivant cette parcelle. La commune souhaiterait la labellisation de ce châtaignier millénaire. Cet arbre étant sur un terrain privé, pour ce faire, la commune doit disposer de l'autorisation du propriétaire. La demande est en cours. Enfin, le conseil municipal ayant validé l'adhésion à l'association « A.R.B.R.E.S », celle-ci pourrait participer financièrement aux travaux en cours.

3 – **Repas des aînés** : 83 personnes y ont participé. Elles étaient heureuses de se retrouver après cette longue période de restrictions sanitaires (COVID).

4- **Réunion enquête publique** le 6 octobre 2021 à 19h salle des Loisirs : Il est prévu l'installation d'une antenne relais (4G fixe et 4G mobile) sur la commune. L'implantation de celle-ci se ferait proche des bois au lieu-dit « Boisaudier ». Un spécialiste de chez l'opérateur « Orange », sera présent pour expliquer l'utilité de cette antenne et de son lieu d'implantation afin de répondre aux besoins des usagers.

5 – La poste « problèmes de distribution des courriers » : Les habitants de la commune rencontrent des difficultés de réception de leurs courriers. Il semblerait que les noms des Rues modifiés en 2017, ne soient pas encore reconnus par tous les services. De nombreux courriers ne sont pas distribués et sont détruits par les services postaux.

• Environnement

Cure de jouvence pour le Suzon

Pour la 2ème année consécutive, les commissions environnement et dynamique communale ont organisé une matinée de nettoyage de la fontaine et du cours d'eau du Suzon. Une vingtaine de bénévoles était présente au rendez-vous dès 8h. Après un café, les participants se sont attelés à la tâche dans la bonne humeur, autour de la fontaine Suzon dans un premier temps puis le long du cours d'eau au niveau du chemin communal et de la rue du petit bel-air. Pour remercier les bénévoles, la mairie a offert un apéritif et un repas le midi au rendez-vous de chasse. ■



• Voirie

Début des travaux pour la liaison douce

La 1ère tranche des travaux de la voie cyclable a débuté au mois d'octobre. Ils concernent la partie allant de la rue des hôpitaux en limite de Vivy jusqu'à l'entrée du village. Une passerelle en bois permettra le franchissement du Suzon. La 2nd tranche des travaux concernant la rue des Longchamps dans le bourg jusqu'à l'intersection avec la rue des artisans commencera en fin d'année. La commune ira à la rencontre des riverains pour discuter de l'aménagement de leur entrée personnelle. ■



• Commémoration

Armistice du 11 novembre

Les français étaient invités à rendre hommage aux morts de la 1ère guerre mondiale le jeudi 11 novembre. Une gerbe de fleurs et des roses ont été déposées par les enfants au monument aux morts de la commune. Guy Bertin et Lucien Barrault ont ensuite rendu hommage aux anciens combattants. La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur au café du village. ■



• Animation

Le repas des aînés

Les aînés de Neuillé se sont retrouvés le samedi 25 septembre pour leur repas annuel organisé par la mairie. Les 83 convives présents ont pu déguster le repas cuisiné par le restaurant Le Pélican de Vernantes et servi par 6 jeunes de la commune. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, entre danses, chants, poèmes et histoires. Un hommage particulier a été rendu à Mme Monique CALOT la doyenne qui fêtait son anniversaire ce jour-là et M. Maurice BOURREAU le doyen du village. ■



Cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **jeudi 13 janvier à 19h** à la salle des loisirs de Neuillé (sous réserve des conditions sanitaires). ■

• Patrimoine

Journées du Patrimoine

L'église de Neuillé a ouvert ses portes les 25 et 26 septembre dernier dans le cadre des journées du Patrimoine. Un parcours guidé du monument était proposé aux visiteurs afin qu'ils découvrent ou redécouvrent les vitraux, les statues, le mobilier et les éléments architecturaux de l'édifice de style néoroman, érigé en 1880 sur les plans de l'architecte angevin Ernest Jean François Dainville. ■

• Environnement

Auprès de mon arbre...

Comme nous vous l'avons dit un expert arboricole a examiné le 23 mars 2021 notre châtaignier et a établi un diagnostic.

Sur l'état physiologique:

son caractère pluriséculaire est attesté, confirmation d'une perte de masse foliaire (ramure) en 10 ans, repli physiologique de l'arbre, si la vigueur des rejets est globalement satisfaisante, le taux de ramification est faible sur certains (vieillissements accélérés), « Ainsi au plan du développement on peut dire que l'arbre ancien se replie progressivement pour débiter une seconde vie ».

Sur l'état sanitaire, l'examen des différents organes de l'arbre a mis en évidence la présence d'une maladie, le chancre du châtaignier. Le niveau d'infestation est modéré, mais préoccupant.

Les préconisations :

- 1°) Alléger et soulager l'ensemble de la structure pour éviter toute rupture, accompagner le dépérissement des axes anciens, stimuler la croissance des jeunes rejets pour qu'ils reforment un nouveau houppier. Pour cette première préconisation nous avons fait réaliser un élagage spécifique fin septembre par l'entreprise O² l'arbre.
- 2°) Enrayer la propagation du chancre,
- 3°) Protéger les abords de l'arbre de toute perturbation (compactage du sol et des racines superficielles du fait du stationnement, casse de branches par les machines agricoles...), c'est-à-dire établir un Périmètre de protection à une distance d'environ 5 mètres du tronc. Ces deux dernières préconisations sont en cours. Rendez-vous dans le prochain petit Neuilléen. ■



• Travaux

Forages à l'école du Suzon

Les travaux se poursuivent à l'école publique du Suzon. Pendant les grandes vacances, l'isolation intérieure, les cloisons et les peintures de la classe de CP et du bureau de la directrice ont été refaites. Une pompe à chaleur (PAC) a été installée. Cette dernière fonctionnera grâce à la géothermie. Le forage des puits s'est déroulé en octobre. Les puits alimenteront la pompe grâce à la chaleur du sous-sol. Un système écologique et économique qui permettra de réduire significativement la facture énergétique. ■



• Élections

Inscription sur les listes électorales

- Vous venez d'arriver sur la commune
- Vous allez avoir 18 ans ...

Pensez à vous inscrire sur la liste de la commune de votre domicile, soit :

- en vous rendant directement à la mairie,
- en vous inscrivant sur www.service-public.fr, rubrique Papier et citoyenneté.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au **4 mars 2022** pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au **6 mai 2022** pour les élections législatives. ■

• Urbanisme

Lutte contre la fraude fiscale

À compter du mois d'octobre, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) lance l'expérimentation «foncier innovant» dans neuf départements, dont le Maine-et-Loire.

Cela consiste à comparer de manière informatisée, les images aériennes de l'Institut National de l'information Géographique et forestière (IGN) avec les données cartographiques du cadastre. La comparaison permettra d'identifier toute non-déclaration d'une véranda, extension de maison ou d'une piscine. En effet, un bassin enterré ou hors sol qui ne peut être déplacé augmente la valeur locative du bien et donc de la taxe d'habitation (pour ceux qui la paient encore) et de la taxe foncière.

Sachez également qu'en cas de fraude ou d'oubli de déclaration, vous pourrez vous voir infliger une amende ou au pire des cas, l'édifice illégalement construit pourrait être démolé. Nous comptons sur le civisme de tous pour régulariser les projets à réaliser ou éventuellement déjà effectués mais «oubliés». ■

L'école publique du Suzon

Depuis la rentrée de septembre, l'école du Suzon a le plaisir d'accueillir 47 élèves, de la toute petite section jusqu'au CP, répartis en 2 classes. La direction de l'école est effectuée par Mme BEUGNON.

Mme HERY-DECATOIRE Dorothee et Mme YVON Danielle accueillent 24 élèves (2 TPS, 7 PS, 15 MS), Mme BEUGNON Sonia et Mme FLACELIERE Pascale accueillent 23 élèves (12 GS, 11 CP). Mme GILLON Anne-Marie assure toujours la surveillance du dortoir l'après-midi ainsi que la garderie avec Mmes YVON et FLACELIERE. Mmes OUVREARD, SUPIOT et BEAUCAIRE sont également présentes pour accompagner les élèves sur différents temps durant la semaine. Mme PERROCHEAU Laurie assure la classe des GS-CP lors des journées dédiées à la direction de Mme BEUGNON. Mme JOUSSELIN Rachel assure la propreté des locaux depuis la rentrée.



La première période a été marquée de quelques temps forts. Les élèves ont posé pour la traditionnelle photographie individuelle durant la matinée du jeudi 30 septembre avec Mme LEROI Célia, photographe à Bourgueil, et des photographies de fratries ont été effectuées pour les élèves de l'école ainsi que les petits frères et soeurs disponibles. Mme LEROI reviendra au printemps pour réaliser les photographies de classe, afin que les élèves arrivant en janvier soient présents.

Cette année, le marché d'automne a eu lieu le vendredi 15 octobre. Ce fut un vrai succès! Gâteaux et biscuits, miel, huiles, fleurs, produits fermiers, fruits et légumes ... en précommande ou en vente directe à l'école ont ravi petits et grands! L'APE a également proposé à la vente des jus de pomme.

Différents projets ont commencé durant la première période : ateliers de dégustation lors de la semaine du goût, voyage virtuel autour du monde, ... et continueront tout au long de l'année scolaire.



Les Représentants des parents d'élèves ont été élus le vendredi 08 octobre: 2 postes étaient à pourvoir et 2 listes de candidatures ont été proposées. Mme MARENDA et M. PERAT représenteront donc les parents d'élèves de l'école de Neuillé toute cette année, notamment lors des trois Conseils d'Ecole. L'équipe les félicite de leur élection et les remercie dans leur engagement pour l'école et les élèves durant cette année scolaire.

Des travaux ont également été effectués à l'école au cours des grandes vacances: l'installation d'un nouveau système de chauffage, rénovation d'une des classes et du bureau de direction. L'équipe remercie M. BERTIN ainsi que toute l'équipe communale pour ces travaux.

Les inscriptions sont toujours possibles (pour les enfants nés en 2019 maximum) pour une rentrée en janvier 2022. N'hésitez pas à contacter la mairie de Neuillé par téléphone au 02.41.52.51.10.

2021/2022: une nouvelle année commence pour l'APE des écoles publiques de Blou et Neuillé !

Cette année, nous sommes ravies de vous annoncer que plusieurs parents ont répondu présents à la traditionnelle réunion de rentrée de l'APE ! Celle-ci s'est tenue le vendredi 24 Septembre 2021, et elle a permis de réunir 9 participantes, dont 5 nouvelles venues. Nous avons pu ainsi expliquer à nouveau le fonctionnement et le but de l'association: aider à collecter des fonds financiers afin de participer aux sorties scolaires des élèves des deux écoles, et surtout célébrer des événements ensemble. Cette réunion fut ainsi l'occasion d'évoquer divers temps forts de l'association.

Nous avons reconduit cette année le vide-grenier spécial jouets, affaires enfants et matériel de puériculture ! Il s'est tenu à la salle des fêtes de BLOU, le dimanche 21 Novembre. Nous reconduirons ensemble diverses actions au moment des fêtes de Noël, et des marchés organisés par les deux écoles respectives. Le marché d'Automne, qui s'est tenu à l'école de Neuillé le 18 Octobre dernier, nous a d'ailleurs permis de proposer des produits locaux aux parents d'élèves (fromages de chèvres de chez Julie Migaud à Neuillé et jus de fruit du Verger de la Maison Blanche) Le prochain marché sera maintenant celui du Printemps, de concert avec l'école de BLOU ! Sans oublier la participation de l'APE aux Carnavals de chaque école.

Ensuite, d'autres idées sont toujours les bienvenues, c'est pour cela que nous souhaitons à nouveau remercier les nouveaux parents qui se sont joints à nous.

Enfin: le point d'orgue de cette année sera bien sûr la fête des Écoles, que nous espérons bien pouvoir mener à son terme cette année!

Et chaque parent sera le bienvenu pour nous aider à organiser tout cela. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook « Ape des écoles publiques de Blou et de Neuillé » pour vous tenir au courant des prochaines réunions si vous souhaitez y participer; convivialité garantie!

Voici en attendant les membres élus qui composent le nouveau bureau cette année :



Présidente : Élise GUILLEMET, maman de Paul (CE2) et Gilles (GS),

Trésorière: Mélanie ABGRALL, maman de Maël (CE2), Léo (GS) et Juliette (PS)

Secrétaire: Anaïs LE THIEC, maman de Jeanne (CE2) et Valentin (MS)



Infos pratiques:

l'APE reste à votre disposition à cette adresse : apeup.blou.neuille@gmail.com

Ecole Notre Dame des Champs

Les classes de l'année 2021-2022



Bonjour à tous, les élèves ont repris le chemin de l'école depuis quelques mois et nous espérons que chacun d'entre vous se sent aussi prêt que nous à avancer, à grandir en citoyenneté. Nous avons eu la chance de vivre de nombreux temps forts depuis la rentrée. Voici donc quelques nouvelles de l'école. Bonne lecture !

Cette année, 24 élèves composent la classe de PS/MS/GS/CP de Mme CHOISNE, enseignante et cheffe d'établissement, assistée de Mme COUASNET, aide maternelle. Les TPS peuvent effectuer leur rentrée dès le mois de janvier s'ils sont prêts. Vous pouvez donc déjà prendre rendez vous pour les inscrire.

La classe de CE1/CE2/CM1/CM2 se compose quant à elle de 14 élèves ! Hé oui, 10 camarades sont partis au collège et soumis à la même baisse de natalité que de nombreux établissements, les effectifs se réduisent ! Mais c'est dans la bonne humeur que chacun a vécu cette rentrée sur le thème des arts.

Un début d'année sur les chapeaux de roues

Écologie : Les projets ont démarré et après une rentrée agréable, chacun a pu s'équiper de sa tenue de citoyen pour parcourir le village à la recherche de déchets avec l'opération Nettoyons la Nature. Nous avons déambulé dans la campagne et avons été ravis de constater que moins de déchets jonchent la commune qu'auparavant. Nous avons récupéré 15 kg sur cette matinée ensoleillée. Bravo à nos jeunes et aux citoyens du quotidien. Le travail s'est poursuivi dans chaque classe à travers les animations avec l'agglomération de Saumur et Kyrielle : « Tri'Tout » pour les plus jeunes ainsi que « Le recyclage papier ». Pour les plus grands, « le parcours des déchets », « La pollution, quelles solutions ? » sont les animations conduites. Les grands iront à l'usine de Lasse, l'UVE Salamandre pour étudier la valorisation. Quant aux plus jeunes, ils visiteront une déchèterie.



SOLIDARITÉ ET HANDICAP : En octobre, nous avons pu exercer notre réflexion sur le handicap en nous engageant à l'accompagnement des familles touchées par les leucodystrophies : petite dictée ELA le matin et course « Mets tes baskets » avec campagne de dons au profit de l'association ELA l'après midi. La chanson d'avant course a donné les forces nécessaires à cet après midi sportif ! Emma, jeune femme de 25 ans, atteinte de Leucodystrophie a pu nous rejoindre et répondre aux questions liées à cette maladie. Nos jeunes étaient donc particulièrement motivés !

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, vous pouvez prendre attache auprès de **Mme CHOISNE Véronique**, cheffe d'établissement, au **02-41-52-59-69**, par mail neuille.notredame@ec49.fr

À VENIR : Tous ces projets ne sont qu'un commencement. A venir en novembre/décembre : visite de l'UVE ; animation à la médiathèque : Le Pop-Up ; Piscine ; Célébration de Noël ; Les parents en classe : bricolages de Noël et cuisine ; Marché de Noël ; et les enseignantes qui échangent leur classe sur une journée !

Les associations de l'école poursuivent leur accompagnement auprès de la communauté éducative.

-l'**Organisme de Gestion (O.G.E.C.)** a un rôle juridique, économique et financier.

• Le bureau s'est étoffé d'un membre, bonne route à eux ! Le bureau étant déjà au travail. Voici le nouveau Bureau



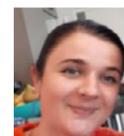
Président :
Didier BROSSARD



Vice présidente :
Katia CAENARO



Trésorier :
Christophe VILPELLET



Secrétaire :
Claire DEMION

-l'**Association des Parents (A.P.E.L.)** a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseils et de représentations des parents d'élèves. Le nouveau bureau a été modifié, bonne route également à eux !

• Voici le nouveau bureau et les photos au prochain numéro ! Président : Benjamin BARBIER, Vice président : Nicolas TAFFU, Trésorière : Katia CAENARO, Vice-trésorier : Tony JOULAIN, Secrétaire : Aurélie MOUCHET

Les nouveaux projets sont déjà prévus et en discussion : marché de Noël du 2 décembre et autres manifestations selon les dates inhérentes aux protocoles à la date prévue.

LE POINT SUR LA PROCHAINE SAISON DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



La saison 2021-2022 a démarré depuis début Août, avec des contraintes liées à l'épidémie et en prenant en compte le protocole mis en place par la fédération, avec entre autres une obligation de présenter un pass sanitaire pour les plus de 12 ans en tant que joueurs, dirigeants ou spectateurs.

Le club de l'ASVN est constitué de 186 licenciés, joueuses, joueurs et dirigeants. Christophe HARREGUY entame sa 6e saison avec les Seniors, tandis que les jeunes seront encadrés par Carl ROUSSEAU, aidé par le toujours jeune Joël BANNIER, Valentin MORISSET apprenti et de nombreux éducateurs mais ce n'est pas de trop avec environ 90 jeunes à entraîner en semaine et à coacher le week-end avec des dirigeants assidus et motivés.

3 Equipes Seniors en D2, D3 et D4 engagées cette saison avec un effectif de 60 joueurs et une présence de 30 à 40 lors des entraînements 2 fois par semaine, il règne une bonne ambiance en gardant le sérieux de la compétition.

L'Equipe fanion a démarré son championnat moyennement avec pour l'instant deux victoires, 1 nul et 3 défaites, mais est toujours en course en Coupe des Pays de Loire après avoir passé 4 tours.

La B a débuté par une victoire, trois nuls et 2 défaites, un meilleur démarrage que l'an dernier avant l'arrêt de la compétition pour cause de pandémie. Par contre elle vient de se faire éliminer de la Coupe des Réserves.

La C démarre difficilement avec 1 victoire, 1 nul et 4 défaites dans un championnat qu'elle découvre avec de très bonnes équipes premières du secteur, le mélange d'expérience et de jeunesse sont réunies pour faire une bonne saison. Elle est qualifiée pour les 32e de Finale de la Coupe H. Source.

Nouveauté cette saison, une équipe féminine de Loisirs à 8 s'est constituée, elles jouent le Vendredi soir 1 fois par mois contre 3 autres équipes sur un même stade, je vous invite à venir les encourager, elles sont encadrées par Joël BANNIER.

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :

1 Equipe de U17 en entente avec St Lambert a été constituée, elle joue en D3 avec 15 joueurs et a engrangé 1 victoire et 3 défaites, 4e du groupe, elle ambitionne le haut de tableau.

1 Equipe de U15 évolue en D3 avec un effectif de 15 joueurs actuellement 1ere avec 4 victoires et une défaite et elle espère jouer au niveau supérieur.

1 Equipe de U13 avec un effectif total de 12 joueurs, elle joue en D3 et est 4e avec 2 victoires et 2 défaites.

2 Equipes de U11 avec 20 joueurs, nombre conséquent et suffisant pour aborder la saison avec sérénité.

En U6-U9 20 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs. Les nouveaux joueurs seront les bienvenus pour compléter les différentes équipes, il suffit de venir au stade aux jours et heures des entraînements pour faire connaissance des responsables présents et d'éventuellement s'inscrire.



École de foot U6 à U9



Équipe féminine

PROCHAINS MATCHS SENIORS SUR LE STADE DE VIVY

Dim. 12 décembre à 15h ASVN A – EA Baugeois A
 Dim. 30 janvier à 13h ASVN C – Allonnes-Brain B et ASVN B – Auvérse-Mouliherne A et à 15h ASVN A – AS Valanjou A
 Dim. 27 février à 13h ASVN C – Intrépide Neuillé A et ASVN B – Est Anjou A et à 15h ASVN A – Croix-Blanche Angers B
 Dim. 6 mars à 15h ASVN A – Ste Gemmes/Loire A
 Dim. 20 mars à 13h ASVN C – Varennes-Villebernier A et ASVN B – ES Puy-Vaudelnay A et à 15h ASVN A – Gennes-Les Rosiers A
 Dim. 10 avril à 13h ASVN C – US Corné A et ASVN B – US Parçay A à 15h ASVN A – US Beaufort B
 Dim. 8 mai à 13h ASVN C – ES Andard-Brain C et ASVN B – EA Baugeois B à 15h ASVN A – RC Doué B
 Dim. 15 mai à 13h ASVN C – Longué B et à 15h ASVN B – Longué A

PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAM. 5 FEVRIER 2022: Concours de belote au club-House | SAM. 26 MARS 2022 : Soirée Moules-Frites Salle de Loisirs à Neuillé | SAM. 11 JUIN 2022 : 22e Tournoi de Jeunes – Challenge Michel-Mandot | SAMEDI 27 Août 2022 : Tournoi de Pétanques Stade de Vivy

Tél Stade : 02-41-52-50-63 / Ludovic DESRUÉS : 07-86-01-37-65 / Willy DELAUNAY : 06-79-01-57-69
 Retrouvez toutes les infos sur le nouveau site internet du club : <http://as-vivy-neuille-90.footeo.com>

• Nouvelle édition de la tablée neuilléenne

Le samedi 4 septembre avait lieu la tablée neuilléenne organisée par le comité des fêtes et la Mairie. Après l'annulation de l'édition 2020, c'est avec enthousiasme que les habitants se sont retrouvés pour partager ce moment convivial. Dès 16h, douze équipes se sont affrontées lors du concours de pétanque, brièvement interrompu par la pluie. Le soleil revenu, les enfants ont pu se défouler dans le jeu gonflable installé pour l'occasion. En début de soirée, la municipalité a servi le vin d'honneur puis les habitants se sont mis à table dans une ambiance musicale. Le feu d'artifice a clôturé cette nouvelle édition de la tablée neuilléenne. Le comité des fêtes remercie vivement les bénévoles pour leur aide lors de cette manifestation.



• Les prochains rendez-vous du comité des fêtes

La Mairie et le comité des fêtes organiseront conjointement la marche pour le téléthon le **samedi 4 décembre**. La randonnée partira de la place Saint-Médard à 14h. Des étapes permettront aux participants de se ravitailler en achetant un verre de vin chaud ou une boisson. Des crêpes seront proposées à l'arrivée. L'argent récolté sera reversé au téléthon.



ACTUALITÉ

• La nouvelle appli Kyrielle



Kyrielle, le service Déchets de l'Agglomération Saumur Val de Loire met à la disposition de l'ensemble des habitants une application mobile regorgeant d'informations sur leurs déchets, leur collecte et interagit avec les utilisateurs. Sur Google Play ou sur App Store, selon la marque de smartphone, il suffit de saisir « Appli Kyrielle » dans le moteur de recherche, de la télécharger puis de l'installer.

Le **dimanche 6 février** aura lieu le chène-Beignet sous le préau de l'école publique du Suzon. Les habitants pourront venir acheter et déguster les beignets et crêpes cuisinés par les bénévoles du comité des fêtes entre 10h et 13h.



ACTUALITÉ

À Neuillé et aux alentours...



• Rappel adressage

Ces derniers mois, la commune de Neuillé a connu des problèmes de distribution de courrier. La mairie a pris contact avec la Poste afin de régler au plus vite ces désagrèments. Afin de réduire les risques d'erreurs de distribution, veillez à bien transmettre votre numéro et le nom de votre rue (parfois récent) à vos correspondants.

• Maison France service à Allonnes

Vendredi 17 septembre était inauguré la Maison France services à Allonnes. Cette structure a pour mission d'accompagner les habitants des communes du Pays Allonnais dans leurs démarches administratives sur internet (AMELI, caisses de retraites...) et les mettre en relation avec des organismes partenaires. Vous trouverez ci-dessous la liste des partenaires et les modalités de prise de rendez-vous. Les personnes n'ayant pas de moyens de locomotion pour se rendre à Allonnes peuvent faire appel au transport solidaire. Renseignement auprès de EVS Nord Saumurois : 02-41-44-48-33 / 06-46-62-32-41



France services



Allonnes Brain-sur-Allonnes La Breille Les Pins Neuillé Varennes-sur-Loire Villebernier Vivy

PARTENAIRES SERVICES CONTACT PERMANENCES FRANCE SERVICE

CAF Travailleur social
Caisse d'Allocations Familiales : Un travailleur social accompagne les familles dans leurs projets de vie et pour faire face aux événements familiaux (naissance, séparation, deuil, projet logement ou vacances...)
www.caf.fr
5 Rue Beurepaire, 49400 Saumur
32.30
Les jeudis **SUR RDV**

Conciliateur de Justice
Règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il a pour mission d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige.
02.52.60.09.66
Le 2e vendredi du mois **SUR RDV**

MSA santé famille retraite services
Mutualité Sociale Agricole : un travailleur social accompagne les salariés agricoles et exploitants dans les difficultés de la vie et leurs projets.
www.msa.fr
3 Rue Charles Lacretelle 49070 Beaucouzé
02.41.31.75.75
Le mercredi **SUR RDV**

Maisr des Ados
La Maison des Adolescents est un dispositif départemental ressource pour les questions et problématiques liées à l'Adolescence. C'est un lieu d'information, d'accueil, d'écoute et d'accompagnement libre d'accès, neutre, inconditionnel, confidentiel et non payant.
www.maisondesados49.fr
06.01.02.03.04 (texto via Whatsapp)
Les lundis (semaines impaires) **AVEC OU SANS RDV**

Mission Locale du Saumurois
Informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 26 ans sur les questions liées à l'emploi, la formation, le logement, la santé, le droit, la citoyenneté et la mobilité.
www.mission-locale-du-saumurois.com
Place de l'Arche Dorée 49415 SAUMUR
02.41.38.23.45
Les mercredis et jeudis

Maison Des Solidarités anjou P.M.I
Protection Maternelle Infantile : Un médecin ainsi qu'une puéricultrice PMI dispensent des consultations médicales GRATUITES de la grossesse à l'enfant de moins de 6 ans? sur le rythme de l'enfant, son alimentation, le sommeil, la santé ainsi que la vaccination.
www.maine-et-loire.fr
25 bis Rue Seigneur 49400 Saumur
02.41.81.49.49
Le 3e lundi matin, le 2e mardi après-midi, **SUR RDV**
Détail des horaires et consultations à l'accueil

Maison Des Solidarités anjou
Un accompagnement social est proposé pour vous aider dans vos démarches et difficultés.
www.maine-et-loire.fr
25 bis Rue Seigneur 49400 Saumur
02.41.53.02.30
Les mardis et jeudis **SUR RDV**

Coordination Autonomie
Évaluation de vos besoins et proposition d'un plan d'accompagnement personnalisé. Un interlocuteur vous accueille, vous écoute, et vous oriente, vous et votre entourage.
coordination-autonomie.fr
11 rue de Rouen 49400 Saumur
02.41.83.22.80
Les lundis et jeudis

EVS NORD SAUMUROIS
Espace de Vie Social Nord Saumurois : L'EVS est une association qui a pour but de faire émerger les projets des habitants et des associations de nos communes, d'animer la vie locale, de développer le lien social et de favoriser les rencontres ainsi que les échanges. L'EVS met également en place un transport solidaire pour permettre à tous d'accéder aux commodités.
www.brain-sur-allonnes.fr > association > diverses
02.41.40.48.33
Les mardis ou jeudi après-midi

Les jours de permanence sont susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires et selon les annonces gouvernementales liées au contexte sanitaire actuel.

Naissances

REBOUR Ambre, Lucienne, le 15 juillet 2021

VINCENT-DOSPITAL Charlie, Napoléon, Sébastien, Alexandre, le 02 août 2021

Décès

HUBERT Maxime, le 16 novembre 2021

Le carnet

• Nouvelle entreprise à Neuillé



Cyril ESNAULT vient de créer son entreprise paysagiste MS Végétal. Il propose ses services pour la création, l'aménagement et l'entretien des jardins, parcs et espaces verts. Il réalise tous types de travaux de taille et d'élagage. Il est également spécialisé dans la création de mur végétal et de toit végétalisé. Pour le contacter :

MS Végétal
Cyril ESNAULT

06.71.16.67.29 / ms.vegetal@hotmail.com

• Devenez ambassadeur du Parc



Les Ambassadeurs sont aujourd'hui près de 150 volontaires et bénévoles sur le territoire du Parc. Ce réseau de passionnés est composé d'habitants et de professionnels de tous les horizons : élus, secrétaires de mairie, professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, animateurs), agriculteurs ou encore membres d'associations (randonnée, patrimoine, nature).

Engagés aux côtés du Parc, ils participent à une meilleure connaissance du territoire auprès de leur entourage. Ils transmettent leur passion aux habitants, visiteurs et touristes qu'ils côtoient de par leurs activités professionnelles ou personnelles. Ils constituent ainsi un relais privilégié, faisant le lien entre le Parc et ses populations. Pour devenir ambassadeur, il vous suffit de participer à une formation initiale obligatoire de 3 jours afin de rejoindre le réseau de bénévoles. Cette formation gratuite associe théorie, pratique de terrain et rencontre d'acteurs.



Retrouvez toutes les informations sur le site du Parc : www.parc-loire-anjou-touraine.fr/les-services/services-aux-particuliers/les-ambassadeurs-du-parc ou au 02.41.53.66.00